

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 53 (1924)
Heft: 4

Artikel: La Ferme-École de la Sainte-Famille à Sonnenwyl
Autor: Biolley, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

représentés au tableau constateront dans tout le cours de l'ouvrage que les signes ne se mettent pas entre les séries d'objets, mais bien entre les nombres et *seulement* entre les nombres.

Après avoir rendu un hommage mérité à l'ouvrage de M. Grosgrin, nous ne voulons cependant pas dire que tout y est parfait. Nous lui faisons le reproche de méconnaître un peu la loi fédérale sur les poids et mesures du 24 juin 1909. L'auteur signale bien les deux étalons (page 106), il fait voir qu'ils ne correspondent plus aux anciennes définitions du mètre et du kilogramme, mais pourquoi, au milieu de tant de bonnes choses, nous parle-t-il de myriagramme, de kilolitre, d'hectomètre carré, de décamètre carré, de centiare, de kilomètre cube, d'hectomètre cube, de décamètre cube, de décistère, quand la loi ne mentionne pas ces unités et que le législateur n'a pas voulu les admettre ?

Les mots : kilogramme et hectogramme ne sont-ils pas meilleurs que les mots : kilo et hecto ? Qui nous dira qu'il s'agit de l'hecto de l'épicier et non pas de celui du marchand de vins ? J. A.



La Ferme-Ecole de la Sainte-Famille à Sonnenwyl

Le 29 octobre 1923, les confortables locaux de l'Institut agricole de Grange-neuve étaient inaugurés par la bénédiction de Mgr Besson et par les rapports et les discours de hauts personnages officiels. Nous avons obtenu de M. l'abbé P. Biolley, fondateur de la Ferme-Ecole de Sonnenwyl et premier directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, l'autorisation de tirer de son rapport l'histoire des débuts d'un établissement qui fut le germe heureux et béni de l'organisation dont nous avons quelque raison d'être fiers.

Le riche canton de Berne, avec son Ecole agricole de la Rütli, nous avait considérablement devancés en connaissance théorique et pratique d'agriculture. Depuis de longues années, il envoyait, dans la partie basse du pays, et, spécialement, dans la Singine, ses fermiers, instruits, âpres au gain, endurants au travail, dont l'activité et le savoir-faire étaient, à la fois, pour nous, une leçon et une humiliation. Cet envahissement progressif fut, pour l'agriculteur fribourgeois, un garde-à-vous retentissant !

Depuis longtemps déjà, des prêtres, des magistrats songeaient à remédier à une situation dont la gravité était de nature à frapper tout esprit non prévenu.

En automne 1885, Mgr Savoy, professeur de droit ecclésiastique et directeur au séminaire diocésain, exprimait à M. Théraulaz, président du Conseil d'Etat, le désir du clergé de voir le Gouvernement fonder sans retard une Ecole cantonale d'agriculture. L'Etat, absorbé alors par les soucis de l'Université naissante, ne pouvait pour l'heure

songer à fonder une Ecole d'agriculture modèle, capable de rivaliser avec sa voisine de Berne.

Cependant, cette œuvre s'imposait, elle était nécessaire. Que faire ?... Démontrer, une fois de plus, que, dans tous les domaines, le prêtre a un rôle social à remplir ; que nul plus que lui n'est l'ami sincère et dévoué de son pays.

Dans une réunion, tenue à Fribourg, en septembre 1907, un des premiers magistrats de notre canton disait que nous, catholiques, devons être des *réalisateurs*.

Bien avant que cette parole fût prononcée, notre clergé a réalisé, chez nous, ce généreux souhait du grand homme d'Etat, entre autres, en fondant, à Sonnenwyl, avec l'approbation et les bénédictions de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, une Ferme-Ecole, pour laquelle une société, au bénéfice de l'art. 716 du Code fédéral des obligations, fut constituée, le 2 août 1886. Le but de cette Ecole était de former des agriculteurs religieusement bons, capables, actifs, économes, soit comme propriétaires ou fermiers, soit comme domestiques ou ouvriers, en leur inspirant, avant tout, la crainte de Dieu, en leur communiquant l'amour du travail, en leur enseignant la science et l'art agricoles, en leur apprenant à trouver le bonheur dans leur état. Cette société était placée sous le patronage de la Sainte-Famille. Elle portait le nom de Ferme-Ecole de la Sainte-Famille, à Sonnenwyl.

Le caractère imprimé à cette œuvre était contenu dans cette devise :

*Prions, travaillons, chantons ;
Ainsi nous nous sauverons.*

Les débuts de l'œuvre furent modestes. Pendant deux ans, la Ferme de Sonnenwyl, devenue depuis quelques années la propriété de la famille Biolley, avait été amodiée au consortium de la Ferme-Ecole de la Sainte-Famille. Ce consortium se composait de Monseigneur Savoy, promoteur de l'œuvre, de M. l'abbé P. Biolley, directeur et professeur, de M. Henri Emmenegger, professeur et surveillant, et de M. Jean-Jacques Biolley, propriétaire, à Praroman. De 1886 à 1900, les directeurs des travaux furent successivement : MM. Charles Monney, les deux frères Félix et François Pittet, Jean Brunisholz et enfin M. Henri Emmenegger. Comme toute œuvre à ses débuts, l'Institution de Sonnenwyl rencontra des contradictions. Néanmoins, elle était vue avec sympathie. Les élèves devenaient plus nombreux et l'on se rendait mieux compte des progrès réalisés.

C'est alors que, après deux ans d'essai, on fit un pas en avant, en procédant, au nom du consortium, à l'achat de Sonnenwyl et des propriétés adjacentes. Le domaine de Sonnenwyl, très accidenté, constitue un ensemble de 86 poses de terrain de valeur inégale. Avec

les forêts, les maraiches et le pâturage de la Loquewylera, c'est un mas de 196 poses. Cette propriété avait été longtemps exploitée par différents fermiers qui en tiraient les produits naturels du sol sans jamais songer à une amélioration sérieuse. L'état des terrains, la nature du sol, les améliorations à apporter à la ferme, tout cela constituait un ensemble de conditions des plus propices pour initier des jeunes gens à une étude pratique des progrès à réaliser avec intelligence et méthode.

Devenu propriétaire, le consortium s'engagea plus résolument dans la voie des améliorations, soit aux bâtiments, soit sur les terres du domaine. Ainsi, les élèves, témoins de ces transformations, se formaient, par le fait, à la bonne tenue d'une ferme et à tous les détails de la vie agricole.

Le cours durait deux ans. La pratique accompagnait la théorie, avec cette différence que, pendant la bonne saison, les élèves étaient surtout occupés aux travaux agricoles, tandis que, en temps de pluie et durant la saison morte, les leçons théoriques reprenaient le dessus. Deux fois par an, au printemps et en automne, les jeunes gens subissaient un examen devant une commission d'experts. Des brevets de capacité étaient délivrés aux sujets les plus méritants, après un examen spécial sur toutes les branches du programme. Les élèves de langue française recevaient des leçons d'allemand, tandis que ceux de langue allemande s'adonnaient à l'étude du français. Ce contact de tous les jours était des plus propres à initier les élèves à la connaissance des deux langues. Le nom même de l'établissement souligne l'intention de ses promoteurs de former des agriculteurs chrétiens.

Aussi, la Ferme-Ecole, commencée modestement, devait bientôt recevoir les plus hautes approbations.

Par Bref du 22 janvier 1889, le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII, adressait une lettre très élogieuse à Mgr Favre, prévôt de la Collégiale de Saint-Nicolas et protecteur de l'œuvre de Sonnenwyl. Voici la teneur de ce bref :

Au Révérendissime Seigneur Auguste Favre, Prévôt de St-Nicolas, Fribourg.

RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Le Souverain Pontife a bien reçu vos lettres pleines de respect et de dévouement, par lesquelles, vous, Révérendissime, et Mgr J.-A. Savoy, protonotaire apostolique, de concert avec plusieurs autres ecclésiastiques, vous faites connaître à Sa Sainteté l'Institution des Fermiers de la Sainte-Famille, à Sonnenwyl.

Assurément, les établissements du genre de celui-là doivent être approuvés et favorisés partout ; mais les circonstances particulières dans lesquelles se trouve votre pays, circonstances que vos lettres ont relevées, rendent votre entreprise encore plus utile et plus louable.

C'est pourquoi Sa Sainteté, après avoir pesé avec soin ces raisons, n'a pas pu s'empêcher de vous décerner des éloges bien mérités et de souhaiter à votre œuvre un heureux et plein succès.

En conséquence, le Saint Père m'a chargé de vous faire connaître que tels sont ses sentiments et il m'a ordonné, en même temps, de vous exhorter instamment dans le Seigneur à n'épargner aucune peine pour mener cette entreprise à bonne fin et pour faire de la Ferme-Ecole de la Sainte-Famille à Sonnenwyl comme le prototype d'autres établissements de ce genre, soit au point de vue de l'utilité matérielle, soit au point de vue de l'éducation chrétienne.

Dans ce but, le Très Saint-Père implore pour vous l'assistance du secours céleste et la protection divine, et, comme gage de sa bienveillance toute spéciale, Il vous accorde, avec un très grand amour, la bénédiction apostolique, à Vous, aux fondateurs de cet Institut pie, aux fermiers de la Sainte-Famille, à leurs élèves, à leurs protecteurs, à leurs bienfaiteurs et aux familles respectives de chacun des prénommés.

Après avoir ainsi accompli l'ordre de Sa Sainteté, je souhaite, Révérendissime Seigneur, que Dieu vous accorde toutes sortes de prospérités et les joies du succès.

M. CARDINAL RAMPOLLA.

La même année, Mgr Mermillod qui, déjà en 1886, au début de l'œuvre, avait manifesté sa haute approbation, adressait la lettre suivante au directeur de Sonnenwyl :

Evêché de Lausanne et Genève, Fribourg, le 13. XII. 1889.

CHER ET VÉNÉRÉ AMI,

Je vous félicite du succès de votre Œuvre de la Sainte-Famille ; vous avez entrepris, avec le conseil de prêtres pieux et expérimentés, un institut d'agriculture appelé à rendre d'éminents services à notre pays. Il importe de retenir au travail des champs nos jeunes gens, qui se jettent avec imprudence dans les périls des cités ; vous formez des hommes qui, gardant la simplicité de la foi, les fortes vertus de leurs pères, les traditions douces et austères de la famille, étudient, en même temps, les améliorations agricoles. Vous savez donc associer l'inviolable fidélité à l'Eglise aux progrès que réclament les labours des champs à l'heure actuelle.

J'affirme donc sans crainte que votre œuvre est non seulement opportune, mais qu'elle est nécessaire.

Que la Sainte-Famille affermisse vos succès : c'est le vœu de l'Evêque qui bénit paternellement vous, vos élèves et tous les bienfaiteurs de votre œuvre.

GASPARD, évêque de Lausanne et Genève.

Plus tard, au début de son épiscopat, c'est Mgr Deruaz qui, à la suite de Sa Sainteté Léon XIII et du cardinal Mermillod, adressait au directeur de Sonnenwyl, les plus fraternels encouragements :

Evêché de Lausanne et Genève, Fribourg, le 12. IX. 1890.

BIEN CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai pris connaissance du règlement de votre œuvre si patriotique et si chrétienne. Son organisation, l'ordre du jour qui y est suivi, les études, tout y est combiné de manière à former des jeunes gens destinés à devenir des agriculteurs laborieux et instruits, tout en restant d'excellents chrétiens. Et c'est

là ce qu'il faut, avant tout, au canton de Fribourg. J'unis donc, de tout mon cœur, mes encouragements et mes bénédictions à ceux que vous avez reçus déjà du Souverain Pontife et de Monseigneur Mermillod. S'il fallait un stimulant à mes sympathies pour Sonnenwyl, je le trouverais dans les paroles suivantes que le Saint-Père écrivait, il y a bientôt deux ans, au Révérendissime Prévôt de Saint-Nicolas, par l'entremise de son Eminence le Cardinal Rampolla, paroles qu'il me plaît de rappeler à tous : « Assurément, les établissements du genre de celui de Sonnenwyl doivent être approuvés et favorisés partout ; mais, les circonstances particulières dans lesquelles se trouve votre pays, circonstances que vos lettres ont relevées, rendent votre entreprise encore plus utile et plus louable. »

En novembre 1889, Mgr Mermillod vous félicitait de vos succès, Monsieur l'Abbé, et vous en souhaitait de nouveaux ; il appelait votre œuvre, non seulement opportune, mais nécessaire. Que pourrais-je ajouter à des paroles tombées de si haut ? Je ne puis que les ratifier, en vous assurant que le nouvel Evêque de Lausanne et Genève partage pleinement les pensées et les sentiments qu'elles expriment.

Je suis donc, Monsieur l'Abbé, à vous et avec vous. Que la Sainte-Famille de Sonnenwyl vive ; qu'elle croisse et prospère.

JOSEPH, évêque de Lausanne et Genève.

Toutes ces bénédictions continuent évidemment à se répandre sur notre Ecole cantonale d'agriculture, qui n'est autre que la Ferme de la Sainte-Famille, élevée à une situation supérieure, d'une part, par une décision de l'Autorité supérieure, d'autre part, grâce au zèle éclairé de MM. les professeurs et collaborateurs, à leur science et surtout à leur idéal religieusement social.

Honoré et encouragé par toutes ces approbations, le directeur de la Ferme-Ecole continua l'œuvre commencée. La direction s'assurait le concours de spécialistes distingués ; des conférences pratiques étaient données sur différents sujets intéressant la vie agricole. Le chant était en honneur parmi la jeunesse de Sonnenwyl. D'un autre côté, les représentations théâtrales apportaient, à certaines époques, une heureuse diversion aux études de la Ferme-Ecole, formant ainsi nos jeunes campagnards à une bonne diction et à l'habitude de la parole publique.

Depuis quatorze ans, la Ferme-Ecole de la Sainte-Famille poursuivait sa marche régulière et progressive ; elle avait donné, à notre pays, de jeunes agriculteurs intelligents et actifs. Les meilleures familles s'étaient fait un honneur d'envoyer leurs fils à Sonnenwyl qui, à certains moments, compta jusqu'à 30 élèves. L'Institut, fruit de l'initiative privée, livré à ses propres ressources, avait grandi et prospéré. Dans toute entreprise de ce genre, la question financière est souvent de nature à inspirer des craintes et à paralyser l'essor. Néanmoins, l'œuvre de Sonnenwyl, désirée par nos populations, munie des hautes approbations et bénédictions du Souverain Pontife et de Nosseigneurs les Evêques du diocèse, s'efforça d'être toujours à la hauteur de son but ; sa marche fut assez prospère pour dépitier toutes les critiques.

Une décision du Grand Conseil allait bientôt ériger en *Ecole cantonale* d'agriculture, la Ferme-Ecole de la Sainte-Famille, et, d'entente avec les intéressés, décréter son transfert sur le domaine de l'Etat à Grangeneuve-Hauterive. Le 30 octobre 1900, le Conseil d'Etat appelait l'abbé Biolley, comme directeur, à la tête de l'Ecole cantonale d'agriculture, dont les cours s'inauguraient le 19 novembre de la même année. Sans plus tarder, sur la demande expresse de M. Biolley, la Direction de l'Intérieur nommait comme professeur M. Rodolphe de Brémond, possesseur d'un diplôme de 1^{re} classe de l'Ecole polytechnique de Zurich. Ce très distingué collaborateur dirigea même, *ad interim*, l'Ecole cantonale d'agriculture, au temps où le très dévoué et expérimenté M. François Rey était, à Grangeneuve, chef d'exploitation ¹.

C'est alors que M. l'abbé Biolley, désireux d'apporter à l'Ecole cantonale d'agriculture le prestige des connaissances exigées de nos jours, après avoir suivi déjà en 1886 des cours agricoles à la célèbre Ecole de Saint-Remy, voulut encore obtenir de haute lutte le diplôme supérieur d'agriculture, qui lui fut délivré le 26 février 1901 par l'Ecole non moins célèbre des Frères de Beauvais.

Connaissant très avantageusement les professeurs de Saint-Remy, se souvenant avec reconnaissance de leur bonté à son égard, estimant au plus haut degré leur enseignement méthodique et pédagogique, à plusieurs reprises déjà, M. l'abbé Biolley les avait instamment priés de venir à Sonnenwyl donner un nouveau prestige à la Ferme-Ecole de la Sainte-Famille. Hélas ! le bon M. Sorlos, dans ses lettres pleines de cœur et de regret, répondait toujours : « Il ne nous est pas possible de correspondre à votre désir malgré nos meilleurs sentiments à votre égard : les sujets nous manquent ! » Le directeur de l'Ecole cantonale s'était rendu deux fois à Saint-Remy renouveler sa demande avec plus d'instance encore. De son côté, le Conseil d'Etat, par l'entremise de ses délégués, faisait les mêmes démarches.

C'est le cas de le redire : à quelqu'un et pour quelque chose, malheur est bon ! En effet, dès 1901, la persécution religieuse avait commencé son œuvre en France ; elle s'accroissait de jour en jour ; des congrégations de religieux et de religieuses étaient chassées de leur patrie qu'ils aimaient quand même, et qu'ils aiment encore. Or, au printemps 1902, ce même sort était réservé au personnel de Saint-Remy. Ce fut en ce moment de cruelle épreuve que ces Messieurs purent se rendre enfin à notre demande réitérée maintes fois et qu'ils vinrent chez nous. Nous les reçûmes comme des envoyés de Dieu, avec grande joie et grande reconnaissance.

Ne songeant alors qu'au développement de l'Ecole cantonale

¹ Le *Diarium* de l'Ecole normale de Hauterive note que les élèves de Sonnenwyl sont arrivés à Hauterive le 19 novembre 1900, au nombre de 13. Les élèves normaux étaient à ce moment au nombre de 62.

d'agriculture, et souhaitant ardemment faire bénéficier mon bien-aimé pays d'une institution qui pût rivaliser avec celle de Saint-Remy, je m'empressai de résigner mes fonctions de directeur pour faciliter l'arrivée des Frères de Marie à l'Ecole de Grangeneuve. Ce furent eux qui dès lors allaient se charger de la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture et l'amener au degré de prospérité où elle se trouve aujourd'hui.

ÉPILOGUE

La divine Providence a béni la Maison de la Sainte-Famille à Sonnenwyl, en la rendant féconde en œuvres diverses :

1^o C'est elle qui a donné naissance à l'Ecole cantonale d'agriculture qui, aujourd'hui, pleine de vie, de jeunesse, de santé, annonce, pour le canton de Fribourg, un avenir matériellement prospère et une formation religieuse plus intense.

2^o Quant à l'établissement de Sonnenwyl, il est devenu la propriété des Sœurs de la Sagesse, institution charitable particulièrement vouée à l'éducation des jeunes filles de caractère difficile. C'est bien dans le but de favoriser une entreprise généreuse et utile que le consortium de la Sainte-Famille consentit à la vente du domaine et des bâtiments de Sonnenwyl.

3^o C'est grâce à la Maison de la Sainte-Famille, à Sonnenwyl, que la paroisse de Bonnefontaine a pu être fondée. Commencée le 21 mars 1893, les travaux de construction de l'église de Bonnefontaine furent poursuivis si activement que, le 8 décembre suivant, on prenait possession du vénéré sanctuaire. La nouvelle paroisse, rayonnante dans son printemps, poursuit désormais sa marche heureuse et tranquille, assurant aux populations de la contrée la faveur bien grande d'une église et d'un prêtre à poste fixe.

4^o En 1905, une Ecole ménagère a été établie, à Sonnenwyl, et placée sous la direction des Sœurs de la Sagesse. Cette Ecole est de plus en plus appréciée dans la contrée.

5^o Une colonie de vacances, pour les garçons de la ville de Fribourg, fut confiée, en 1908, aux soins maternels des révérendes Sœurs de la Sagesse. Gracieusement perché sur l'un des derniers contreforts du Burgenwald, Sonnenwyl (villa du soleil) domine toute la rive droite de la Sarine et une grande partie du plateau fribourgeois, à 800 mètres d'altitude ; l'air y est pur et la vue s'étend jusqu'au Jura, par delà les lacs de Neuchâtel et de Bienne.

6^o Les anciens élèves de Sonnenwyl se sont constitués en société. Ils se réunissent périodiquement. Ils ont fêté à Châtel-St-Denis, en 1911, le 25^{me} anniversaire de la fondation de la Ferme-Ecole. Plus de cinquante anciens élèves étaient présents. Le président de la société est aujourd'hui M. Louis Torriani, régisseur du grand domaine de Montprévères.

Deo gratias !

P. BIOLLEY,

curé-doyen de Bonnefontaine.